

COMMUNE DE BOLLWILLER
Département du Haut-Rhin

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2020**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JULIEN, Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 heures 30.

*Nombre de
Conseillers élus :* 27

*Conseillers
en fonction :* 27

*Conseillers
présents :* 24

*Conseillers
excusés :* 1

Procurations : 2

Absents : 0

Etaient présents : Véronique WIGNO, Jean-Jacques ORIO, Dominique DEBENATH, Bertrand MORGENTHALER, Marie-Rose BELTZUNG, Fernand HOLDER, Ginette CERDAN, Daniel VONTHRON, Claudette PANCALLO, Stéphane FOMHOLTZ, Valérie BOSCATO, Richard FUCHS, Patrick MACIAG, Michel VECCHIATO, Nathalie JUNCKER, Cynthia GERSTER, Graziella ALESCIO, Bryan GRAU, Mélissa ZIMMERMANN, Kilian FOITZIK, Malika LEFEVRE, Pierre DOUSSELIN, Solène WISS, Jean-Luc GINDER.

Excusés : Nathalie PORTMANN

Les conseillers ci-après ont donné procuration :

Patrick MACIAG à Jean-Jacques ORIO

Martine LAENG à Marie-Rose BELTZUNG

Mme Véronique WIGNO, adjointe au Maire, assistée de M. Jean GAUGLER, Directeur Général des Services, est désignée en qualité de secrétaire de séance.

En application de l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire propose que la séance se tienne à huis clos. L'assemblée accepte à l'unanimité ce mode de réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la séance d'installation du Conseil Municipal du 28 mai 2020
2. Installation d'un nouveau membre du Conseil Municipal
3. Constitution des différentes commissions communales et désignation des membres,
4. Désignation des délégués du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs
5. Désignation des représentants de la commune dans les commissions obligatoires
6. Adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés
7. Création d'un service de paiement en ligne,
8. Constitution d'un groupement de commande pour l'achat d'électricité
9. Budget communal : Décision Modificative n°1

10. Communications

11. Divers

1) Approbation du compte rendu de la séance d'installation du Conseil Municipal du 28 mai 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Mme Malika LEFEVRE tient à souligner que les masques confectionnés pour les enfants sont vraiment géniaux.

M. le Maire confirme qu'il s'agit de masques réalisés par des couturières de Bollwiller avec des tailles différentes selon l'âge des enfants.

2) Installation d'un nouveau membre du Conseil Municipal

M. le Maire informe l'assemblée de la démission de Monsieur Pascal ILTIS élu conseiller municipal lors du scrutin du 15 mars dernier.

M. le Maire procède à la lecture de cette lettre de démission qui fait état de la fierté d'avoir été élu municipal pendant 25 ans et où il remercie M. le Maire pour son travail et sa volonté d'ouverture.

Il ne pensait pas être élu lors de la dernière élection mais, compte tenu du score réalisé par la liste « Avec vous vivons Bollwiller », il a intégré le conseil municipal et souhaite maintenant laisser la place à quelqu'un d'autre.

En application de l'article 270 du code électoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, remplace le conseiller municipal élu sur cette liste.

M. le Maire procède à l'installation de Mme Solène WISS au sein du conseil municipal de la commune de Bollwiller.

Mme Solène WISS prend la parole pour indiquer qu'elle se réjouit de pouvoir intégrer cette équipe avec laquelle elle a eu plaisir à travailler pendant la campagne électorale et elle souhaite pouvoir aller de l'avant pour le bien de la commune.

L'ensemble du conseil municipal prend acte de l'installation de Mme Solène WISS dans le conseil municipal de Bollwiller.

3) Constitution des différentes commissions communales et désignation des membres

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de constituer les commissions communales suivantes et de fixer leur composition comme suit :

Commission environnement et développement durable

Jean-Paul JULIEN (Responsable de la commission)

Véronique WIGNO

Jean-Jacques ORIO

Dominique DEBENATH

Bertrand MORGENTHALER

Ginette CERDAN

Graziella ALESCIO
Patrick MACIAG
Stéphane FOMHOLTZ
Malika LEFEVRE
Bryan GRAU
Cynthia GERSTER
Frantz Kilian FOITZIK
Nathalie JUNCKER
Fernand HOLDER
Jean-Luc GINDER

Commission vie associative

Jean-Paul JULIEN
Véronique WIGNO (responsable de la commission)
Jean-Jacques ORIO
Dominique DEBENATH
Bertrand MORGENTHALER
Daniel VONTHRON
Jean-Luc GINDER

Commission bien vieillir ensemble

Jean-Paul JULIEN
Véronique WIGNO
Jean-Jacques ORIO
Dominique DEBENATH
Bertrand MORGENTHALER
Ginette CERDAN
Daniel VONTHRON (responsable de la commission)
Pierre DOUSSELIN
Claudette PANCALLO
Martine LAENG
Marie-Rose BELTZUNG
Nathalie JUNCKER
Jean-Luc GINDER

Commission action sociale, logement et solidarité

Jean-Paul JULIEN
Véronique WIGNO
Jean-Jacques ORIO
Dominique DEBENATH (responsable de la commission)
Bertrand MORGENTHALER
Ginette CERDAN
Daniel VONTHRON
Graziella ALESCIO
Pierre DOUSSELIN
Claudette PANCALLO
Martine LAENG
Marie-Rose BELTZUNG
Nathalie JUNCKER
Jean-Luc GINDER

Commission animation de la commune

Jean-Paul JULIEN

Véronique WIGNO
Jean-Jacques ORIO
Dominique DEBENATH (responsable de la commission)
Bertrand MORGENTHALER
Ginette CERDAN
Richard FUCHS
Claudette PANCALLO
Martine LAENG
Stéphane FOMHOLTZ
Michel VECCHIATO

Commission jeunesse

Jean-Paul JULIEN
Véronique WIGNO
Jean-Jacques ORIO (responsable de la commission)
Dominique DEBENATH
Bertrand MORGENTHALER
Ginette CERDAN
Pierre DOUSSELIN
Mélissa ZIMMERMANN
Michel VECCHIATO
Cynthia GERSTER
Solenne WYSS
Jean-Luc GINDER

Commission scolaire

Jean-Paul JULIEN
Véronique WIGNO
Jean-Jacques ORIO (responsable de la commission)
Dominique DEBENATH
Bertrand MORGENTHALER
Ginette CERDAN
Pierre DOUSSELIN
Mélissa ZIMMERMANN
Frantz Kilian FOITZIK
Solenne WYSS
Jean-Luc GINDER

Commission urbanisme

Jean-Paul JULIEN
Véronique WIGNO
Jean-Jacques ORIO
Dominique DEBENATH
Bertrand MORGENTHALER (responsable de la commission)
Ginette CERDAN
Richard FUCHS
Claudette PANCALLO
Patrick MACIAG
Stéphane FOMHOLTZ
Bryan GRAU
Michel VECCHIATO
Cynthia GERSTER
Jean-Luc GINDER

Commission communication

Jean-Paul JULIEN
Véronique WIGNO
Jean-Jacques ORIO
Dominique DEBENATH
Bertrand MORGENTHALER
Daniel VONTHRON
Pierre DOUSSELIN (responsable de la commission)
Nathalie PORTMANN

4) Désignation des délégués du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs

Le Conseil Municipal procède à l'élection des représentants du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs. Sont élus dans les conditions réglementaires :

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin

Pierre DOUSSELIN
Patrick MACIAG

Syndicat Mixte des Gardes Champêtres intercommunaux dénommé communément « Brigade Verte ».

Titulaire : Jean-Paul JULIEN
Suppléant : Richard FUCHS

MJC/Centre Social de Bollwiller

Véronique WIGNO
Jean-Jacques ORIO

Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR)

Jean-Paul JULIEN

SCOT de la région Mulhousienne

Titulaire : Jean-Paul JULIEN/Suppléant : Bertrand MORGENTHALER

CITIVIA

Jean-Paul JULIEN

Syndicat mixte de la Lauch

Titulaire : Bertrand MORGENTHALER
Suppléant : Fernand HOLDER

Association de gestion de la résidence d'Argenson

Jean-Paul JULIEN
Véronique WIGNO
Dominique DEBENATH
Daniel VONTHRON
Claudette PANCALLO
Martine LAENG
Fernand HOLDER

Association foncière de Bollwiller

Graziella ALESCIO
Stéphane FOMHOLTZ

AGSP

Véronique WIGNO
Jean-Jacques ORIO

Correspondant Défense

Bertrand MORGENTHALER

5) Désignation des représentants de la commune dans les commissions obligatoires

- Fixation du nombre et élection des membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BOLLWILLER (CCAS) :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe à 8 le nombre de représentants, puis il procède à l'élection des membres : Dominique DEBENATH, Ginette CERDAN, Valérie BOSCATO, Claudette PANCALLO, Martine LAENG, Malika LEFEVRE, Marie-Rose BELTZUNG, Nathalie PORTMANN.

- Commission de contrôle de la liste électorale : Martine LAENG, Malika LEFEVRE, Cynthia GERSTER, Nathalie JUNCKER, Jean-Luc GINDER, Nathalie PORTMANN

- Commission communale de la chasse : Jean-Paul JULIEN, Bertrand MORGENTHALER, Richard FUCHS, Nathalie JUNCKER

- Comité consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires : Jean-Paul JULIEN, Véronique WIGNO, Dominique DEBENATH, Richard FUCHS, Mélissa ZIMMERMANN

- Commission communale des impôts directs (CCID) :

Conseillers municipaux : Véronique WIGNO, Jean-Jacques ORIO, Bertrand MORGENTHALER, Ginette CERDAN, Richard FUCHS, Claudette PANCALLO, Fernand HOLDER, Jean-Luc GINDER.

Membres non élus : François GEMBERLE, Pierre FUCHS, Albert FUCHS, Emile WAGNER, Denis FUCHS, Jean-Louis BRENDER, Evelyne HARTMANN, Eric BELTZUNG, Patrick STADLER, Jean LOUX, André SCHILLING, Patrick PFLIEGER, Isabelle VONTHRON, Jean LANDWERLIN, Marie-France MARCHIVE, Jean-Bernard JESSLEN, Serge GUSTAW, Jeanne DABROWSKI, Joseph HEMLI, Jean-Louis BRENDER, Michel HERR, Jean-Marc ZICKLER, Patrick SCHUBERT.

6) Adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, du fait de la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de la population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives. Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Ville Amies des Aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgeisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

A la vue des éléments énoncés ci-dessus, il semble important pour la commune de participer à cette dynamique et d'adhérer au RFVAA. Aussi, nous nous engagerons à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la dynamique ainsi que les différentes étapes de la démarche Villes Amies des Aînés, à savoir :

- Elaborer un diagnostic territorial autour de huit thématiques Villes Amies des Aînés,
- Définir un plan d'action Villes Amies des Aînés, le mettre en œuvre et l'évaluer,
- Informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet et transmettre les documents s'y rapportant,
- Participer à la vie du Réseau Francophone : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site Internet du RFVAA, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, etc.)

M. le Maire estime qu'il est effectivement intéressant pour la commune d'élaborer ce diagnostic qui permettra de comprendre quelles sont les actions d'ores et déjà menées à destination des aînés et proposer des pistes de travail. Il propose que ce soit Daniel VONTHRON qui soit le référent de la commune pour cette action.

M. Daniel VONTHRON remercie le Conseil Municipal de bien vouloir s'engager dans ce projet qui va permettre de mettre en œuvre des actions concrètes avec l'implication de l'ensemble des élus et des services de la collectivité. Sur ce point, il est prévu de désigner un référent au suppléant qui devrait être selon lui le DGS de la commune qui, du fait de sa vision transversale, pourra permettre une bonne association des services et participer à la réalisation du diagnostic. M. le Maire ne souhaite pas que le suppléant fasse partie du personnel communal et propose Mme Véronique WIGNO.

A la vue de ces éléments, le Conseil municipal à l'unanimité :

- décide de l'adhésion de la collectivité au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (ainsi qu'au Réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS,
- désigne M. Daniel VONTHRON pour représenter la collectivité au sein de l'association et Mme Véronique WIGNO en qualité de suppléante,
- s'engage à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants (cette année la cotisation sera de 125 €).

7) Création d'un service de paiement en ligne

M. le Maire informe l'assemblée qu'un service de paiement en ligne doit être mis à la disposition des usagers par les collectivités territoriales. L'offre de paiement PayFIP proposée par la DGFIP (direction générale des finances publiques) permet de respecter cette obligation. En effet, PAYFIP offre aux usagers un moyen de paiement simple, rapide et accessible par carte bancaire grâce au service TiPi (« Titre payable par Internet ») mais aussi par prélèvement SEPA unique pour régler certaines factures.

Au sein de la commune, ce nouveau service permettra de faciliter par exemple le paiement des loyers. Il sera accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans des conditions de sécurité optimale.

Il revient au conseil municipal de mettre en place l'offre de paiement PayFIP/TiPi et d'autoriser le Maire à signer la convention avec la DGFIP.

Mme Malika LEFEVRE indique qu'il faut être prudent car le paiement en ligne pourra induire un dépassement des plafonds carte bancaire pour certains redevables.

M. le Maire lui répond qu'il est possible que le paiement se fasse par mandat SEPA qui n'a aucune influence sur le plafond de la carte bancaire.

M. Pierre DOUSSELIN demande combien de personnes cela peut concerner.

M. le Maire lui répond que ce dispositif va surtout pouvoir bénéficier aux locataires des logements communaux soit dix-huit personnes.

A la vue de ces éléments, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de mettre en place l'offre de paiement PayFIP/TiPi proposée par la DGFIP dans le site sécurisé de la DGFIP,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention et le formulaire d'adhésion avec la DGFIP.

8) Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 – dite « Loi Climat Energie » - supprime l'éligibilité aux tarifs réglementés de vente (TRV) pour l'ensemble des consommateurs finaux non domestiques souscrivant à une puissance inférieure ou égale à 36 kilovoltampères (kVA), employant plus de dix personnes, et au bilan annuel supérieur à 2 000 000,00 €, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Ainsi, les personnes publiques se retrouvent dans l'obligation de conclure des marchés publics nécessaires à l'achat de cette énergie, en application du Code de la commande publique, par la voie d'une mise en concurrence des différents fournisseurs d'électricité.

Afin de rationaliser les coûts de gestion et d'améliorer l'efficacité économique de leurs achats d'électricité et de services associés, il est proposé à l'ensemble des communes membres de l'agglomération mulhousienne d'adhérer à un groupement de commandes en application des articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la commande publique à compter du 1^{er} janvier 2021 et dont Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), assurerait la coordination.

En tant que coordonnateur du groupement, m2A sera chargé de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants, de signer, de notifier et d'exécuter les accords-cadres. En outre, l'engagement dans le groupement de commande n'entraîne pas, à ce stade, conclusion du marché.

Il revient au conseil municipal d'autoriser à adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

A la vue de ces éléments, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition d'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité toutes puissances confondues et des services associés à la fourniture de cette électricité, ainsi que le projet de convention associé,
- de charger M. le Maire ou son représentant de signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

9) Budget communal Décision Modificative n°1

M. le Maire informe l'assemblée que le budget communal a été approuvé le 11 février 2020. Suite à un ajustement comptable il est nécessaire d'adopter une Décision Modificative n°1

Dépense d'investissement

Chapitre 45 « opération pour compte de tiers »- article 4581/opér.002/fonction 01 : + 50 000 €

Recette d'investissement

chapitre 45 « opération pour compte de tiers » article 4582/opér.002/fonction 01 : + 50 000 €

Opérations d'ordre de transferts à l'intérieur de la section
dépense d'investissement, article 21312 fonction 01 : + 10 000 €
recette d'investissement, article 2031 fonction 01 : + 10 000 €

A la vue de ces éléments, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la Décision Modificative n°1
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents y afférents.

10) Divers

Travaux de réfection de voirie.

Mme Claudette PANCALLO indique que les travaux de réfection de la voirie rue du Sudel sont terminés.

Mme Marie-Rose BELTZUNG rappelle que le pied du candélabre rue des roses n'est pas encore bouché. M. le Maire indique qu'effectivement ces travaux de voirie sont en cours dans la commune conformément au tableau qui a été envoyé à l'ensemble du conseil municipal et que certains endroits où des travaux étaient également nécessaires ont été ajoutés.

Agression à la gare

Mme Graziella ALESCIO signale qu'il y a eu une agression à la gare et comme il n'y a pas de caméra les auteurs des faits n'ont pu être interpellés.

M. le Maire lui indique 'il n'est pas au courant et que par ailleurs il y a eu des incidents graves dans le quartier rue de Nice à Bollwiller où des personnes cagoulées se sont rendues dans les cages d'escaliers. Concernant la vidéo surveillance, M. le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé en 2019 et que le conseil municipal devra se positionner très prochainement sur la mise en œuvre de ce projet.

Aire de jeux.

Mme Cynthia GERSTER demande à quel moment va ouvrir l'aire de jeux au niveau du complexe sportif.

M. le Maire lui rappelle que dans chacune des dernières municipalités ce point a été évoqué et que pour l'instant il a été décidé de ne pas ouvrir cette zone mais que cela est maintenant envisageable.

Pour autant, il propose que l'on ouvre à partir de ce Vendredi cette zone. Des nouveaux panneaux d'informations seront mis en place.

L'ensemble du conseil municipal est favorable à une réouverture de l'aire de jeux le Vendredi 26 juin.

Incivilités/gestion du domaine public.

Mme Cynthia GERSTER demande quelle est la démarche à suivre lorsqu'elle constate un problème d'incivilité ou de mauvais entretien du domaine public.

M. le Maire lui répond qu'il faut lui envoyer un SMS ou un mail avec les coordonnées de la personne le cas échéant. Pour un problème d'éclairage public, il faut prévenir l'accueil de la mairie.

Chats errants

Mme Cynthia GERSTER signale qu'une personne au 2B rue des Hérons nourrit des chats errants.

M. le Maire lui répond qu'il faudrait à nouveau communiquer sur le fait qu'il ne faut pas nourrir les chats errants.

Mme Nathalie JUNCKER signale qu'il est surtout important de stériliser ou castrer les chats.

M. le Maire confirme ces propos et rappelle qu'un article a été publié à ce sujet dans un dernier Boll en Bref et qu'il faut communiquer à ce sujet dans le prochain Boll en Bref.

Impasse Baumann

Mme Marie-Rose BELTZUNG évoque le projet Impasse Baumann et demande où cette rue se situe.

M. le Maire lui répond qu'il s'agit de l'Impasse à l'arrière du SUPER U. Il s'est rendu sur place avec M. Bertrand MORGENTHALER afin d'envisager des aménagements qui permettront d'éviter les stationnements intempestifs et aux camions de faire demi-tour à cet endroit.

M. Jean-Luc GINDER constate une augmentation des incivilités dans sa rue.

M. le Maire estime en effet que depuis la fin du confinement il remarque une augmentation des incivilités mais il essaye de se rendre sur place systématiquement pour tenter de discuter avec les personnes et trouver des solutions.

Il informe par exemple l'assemblée que le week-end dernier 9 jardinières de la commune ont été jetées dans la rivière ce qui a mobilisé des agents communaux et des élus (Mme WIGNO).

Mme GERSTER a surpris une de ses voisines qui jetait de l'herbe sur un espace vert du domaine public.

M. le Maire lui répond qu'il ne faut pas hésiter à le lui signaler.

Problèmes de circulation.

M. Bertrand MORGENTHALER indique que les automobilistes roulent trop vite au niveau du chemin de l'Herbe en direction du lotissement les pépinières.

M. le Maire lui indique que l'on va mettre un radar pédagogique à cet endroit.

Mme Solène WISS évoque les problèmes concernant les cyclistes, les utilisateurs de trottinettes ou de gyropodes dans son quartier du lotissement les étangs qui représentent un risque important.

Elle indique par ailleurs que les personnes déposent les enfants à l'arrêt de bus rue de Staffelfelden sur la partie enherbée.

M. le Maire lui répond que c'est la M2A qui va poser ce nouvel arrêt mais du retard a été pris et qu'il n'est pas favorable au stationnement sur trottoir ou sur les espaces verts.

Concernant les problèmes de circulation, M. le Maire indique qu'il s'agit d'un problème global qui existe dans toute la commune et qui nécessite beaucoup de temps pour être en contact des particuliers. Une des pistes est l'organisation de réunions de quartiers. Il rappelle par ailleurs le projet de mise en place d'une police municipale mutualisée.

M. Michel VECCHIATO demande pour quelle raison des places de stationnement sont condamnées devant l'école Tilleuls.

M. le Maire lui répond que cela été mis en place dans le cadre du protocole sanitaire.

Projet de jardin et compost partagés

Mme Graziella ALESCIO évoque la rencontre qui s'est tenue avec M. HUCK de Habitat de Haute Alsace et M. DUSSARD du SIVOM de la région mulhousienne. Il s'agit d'un projet au niveau de l'ensemble immobilier rue de Nice. Dans un premier temps des composts en plastique vont être installés et à terme il s'agira d'une placette d'environ 30 m2 pour des composteurs en bois.

Les locataires vont être contactés et une réunion publique va être organisée

Equipe municipale

Mme Dominique DEBENATH souhaiterait que les élus puissent rencontrer et se faire présenter à l'ensemble des équipes technique et administrative.

M. le Maire lui répond qu'il faut envisager cette possibilité.

Mme Cynthia GERSTER souhaiterait que soit organisée une balade à vélo pour faire le tour de la commune.

M. le Maire est favorable à cette idée qui permettra par ailleurs de se rendre compte des différentes problématiques et notamment de la gestion de la forêt.

Fin de la séance à 21h15

Bollwiller, le 25 juin 2020

Le Maire :

Jean-Paul JULIEN



